

DELEGATION DE L'ACTION SOCIALE
Centre des Finances Publiques
12 rue de l' Ecole des Postes
78015 VERSAILLES

CONSULTATION AUPRES D'UNE PSYCHOTHERAPEUTE

Dans le cadre des Crédits d'Actions Locales, la Délégation Départementale de l'Action Sociale des Yvelines propose aux FAMILLES des agents des Ministères Economiques et Financiers, – parents et enfants - des

Consultations auprès d'une psychothérapeute-conseil

Dans le contexte sanitaire actuel, la délégation départementale de l'Action Sociale des Yvelines poursuit sa proposition aux parents et/ou à leurs enfants, de consultations téléphoniques de soutien psychologique. Les personnes célibataires ou qui vivent seules, peuvent aussi en bénéficier.

Ces consultations sont totalement prises en charges par l'action sociale. Les appelants n'ont rien à payer.

Les entretiens sont confidentiels, ils sont assurés par une psychothérapeute-conseil auprès des familles. L'écoute est inconditionnelle et bienveillante.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la psychothérapeute au :

06.88.52.99.94

En raison de la crise sanitaire les consultations sont effectuées par entretien téléphonique